

# Formation de formateur - UV 7 Risques terroristes

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA  
Lewandowski Wojciech  
05.59.55.71.61  
formationtonnerre@gmail.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Tests  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

- soit 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en pédagogie en tant que formateur. - soit 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Acquérir une attestation de compétence délivrée par le centre de formation Tonnerre 511 Delta qui est un organisme reconnu par la CPNEFP pour pouvoir dispenser la formation de l'UV 7 RISQUES TERRORISTES du TFP APS. Cette certification est obligatoire à partir du 1er janvier 2018.

## Contenu et modalités d'organisation

**PARTIE COMMUNE : TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES À UN PUBLIC ADULTE** - les principes de l'andragogie - les méthodes et techniques d'apprentissage - les types d'évaluation et leur finalité - construire une action de formation - animer une formation UV 7 RISQUES TERRORISTES - définir les risques terroristes - prévenir les risques terroristes - réagir face à une attaque - secourir les victimes d'un attentat  
**MODALITÉS D'ÉVALUATIONS DES ACQUIS** - Tout au long de la formation, en fin de séance. - Finale: Épreuve 1 : QCU sur le socle de connaissances de l'UV concerné Épreuve 2: Mise en situation professionnelle Si le candidat ne valide pas une épreuve de l'évaluation finale, il lui sera proposé une formation de remise à niveau en fonction des manquements constatés, soit sur le contenu à transmettre, soit sur la pédagogie. Cette formation de remise à niveau sera évaluée dans les conditions de la formation initiale.

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours  Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Formations de formateurs agréées CPNEFP des UV 3 / 5 / 9 / 12 / 13 du TFP APS : - UV 3 : gestion des conflits - UV 5 : module prévention des risques d'incendie - UV 13 : gestion des situations conflictuelles dégradées - UV 9 : palpation de sécurité et inspection des bagages - UV 12 : événementiel spécifique

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00140392	du 19/04/2019 au 31/12/2028	TARNOS (40)	TONNERRE 511 DELTA		Non éligible	FPC